

---

## **Retrait de la loi de sécurité globale et des décrets de fichage ! Continuons la mobilisation !**

La FNEC FP-FO a pris part aux puissantes manifestations organisées depuis plusieurs semaines pour exiger le retrait du projet de loi « sécurité globale ».

En plus de son projet de loi de sécurité globale et son projet de loi « confortant le respect des principes républicains » qui met fin à la non-reconnaissance des Eglises par l'Etat et qui héberge le contenu récréé de l'article 24 du premier, le gouvernement a pris le 2 décembre en catimini trois décrets modifiant les dispositions du code de la sécurité intérieure relative au traitement des données à caractère personnel, dit « Prévention des atteintes à la sécurité publique ».

Ces décrets autorisent à fichier des « groupements » ou des personnes en raison de leurs « opinions » politiques et de leurs « convictions philosophiques ou religieuses ». Avec ces mêmes décrets, il sera possible de fichier une personne non plus pour « activité syndicale » ce qui était déjà problématique, mais pour simple « appartenance syndicale » ! Ce genre de fichier était interdit depuis la Libération.

Si le gouvernement s'acharne à faire passer la Loi de sécurité globale, c'est pour d'autant plus réprimer les mobilisations en défense des revendications, pour faire taire toutes les contestations et imposer d'autant plus brutalement aux salariés et à la jeunesse sa politique de destruction des droits sociaux.

C'est ce qui s'est passé samedi 5 décembre dans la manifestation parisienne. La FNEC FP-FO condamne sans réserve la volonté du gouvernement d'empêcher l'expression des revendications et la violence perpétrée à l'encontre des manifestants dont le cortège syndical a été bloqué, encerclé par la police et bombardé à outrance de gaz lacrymogène.

Loi de sécurité globale, loi sur les séparatismes, décrets sur la « prévention des atteintes à la sécurité publique » : les libertés syndicales et l'existence même des organisations syndicales sont menacées.

La FNEC FP-FO appelle ses syndiqués à participer aux rassemblements et manifestations organisés dans de nombreuses villes ce samedi 12 décembre, pour le retrait total de la loi de sécurité globale, pour la défense de nos libertés fondamentales à commencer par celles de manifester et de revendiquer.

*à Montreuil, le 10 décembre 2020*